

Démarche III

État civil — transcriptions & fiches

RESSORTISSANTS SÉNÉGALAIS

Transcription des actes de naissance et de mariage établis en Chine, délivrance de fiches individuelles d'état civil et d'attestations. La transcription de naissance est la première démarche pour tout enfant né en Chine de parent sénégalais.

PIÈCES À PRÉPARER

☐ Acte chinois original (naissance ou mariage), avec traduction certifiée

☐ Pièces d'identité des parents ou des époux (originaux + copies)

☐ Livret de famille sénégalais, le cas échéant

☐ Justificatif de séjour en Chine

Liste indicative, confirmée lors de la prise de rendez-vous. Tarifs communiqués par le Consulat. Cocher chaque pièce réunie avant le déplacement.

Consulat Général de la République du Sénégal à Guangzhou

Room 1603-04, 16e étage, Agile Center, 26 Huaxia Road, Zhujiang New Town, Guangzhou, République Populaire de Chine
Lundi – Vendredi, 9 h 00 – 18 h 00 · +86 20 8928 5457 · +86 20 8928 5216
consengz@gmail.com